

UN1TÉ

PROMOTION DES CHEFS

« HISTORIQUES »



Alors même que l'administration entendait limiter l'accès au grade de Major aux Chefs « historiques » par la voie du choix en 2026, **les propositions d'UN1TÉ sont finalement retenues !**

**AINSI, À COMPTER DE 2026,
LES BRIGADIER-CHEFS « HISTORIQUES »
POURRONT PRÉTENDRE À L'AVANCEMENT
AU GRADE DE MAJOR :**

- ➔ Dès lors qu'ils compteront 5 ans d'ancienneté dans le grade de Chef,
- ➔ Sur des volumes conséquents d'avancement par la voie du choix, (8/12^{ème} des postes en 2026 contre 1/12^{ème} jusqu'à présent, **SOIT 8X PLUS...**)
- ➔ Sur la voie du choix, priorité sera donnée à nos collègues détenteurs des 2 UV,
- ➔ Les volumes restants (4/12^{ème}) seront également réservés aux Chefs historiques, sur les voies de l'examen (investigation, classique et SUEP),
- ➔ Les avancements au choix, en investigation et en SUEP s'opéreront sur place.

Suivez-nous



FSMI-FO
25/02/2025

